



DATE DE PUBLICATION : 14 OCTOBRE 2024

LE DIRECTEUR DÉPARTEMENTAL DES YVELINES

Délégation de signature donnée par le directeur départemental des Yvelines
à la responsable et son adjoint du service des Entreprises

Vu la délégation de signature donnée par Monsieur Hervé GONSARD, Directeur Général des Services à l'Économie et du Réseau, au Directeur régional de l'Île-de-France, Monsieur Alain GERBIER, le 14 octobre 2024 ;

En cas d'absence ou d'empêchement de Monsieur Loeiz RAPINEL, directeur départemental des Yvelines (succursale de Versailles) et de Monsieur Ali AICHOUN, adjoint au directeur départemental des Yvelines, délégation est donnée à Madame Christine BENY, responsable du service des Entreprises, à l'effet de signer, dans le respect des textes réglementaires en vigueur, tous actes ou décisions à caractère individuel, toute convention ainsi que tout document de nature à engager la banque, relatif à l'exercice des activités du Service des Entreprises de Versailles.

Madame Christine BENY reçoit notamment délégation à l'effet de coter les entreprises et les dirigeants d'entreprises de la zone de compétence de la succursale de Versailles dans le cadre de la délégation générale de cotation de l'unité.

En cas d'absence ou d'empêchement, délégation est donnée :

à Monsieur Daniel TINTET, adjoint à la responsable du service des Entreprises.

Fait à Versailles, le 14 octobre 2024

Loeiz RAPINEL